40ème édition du Critérium d'Amboise
Lundi 5 juillet 2021 de 20h à 22h

L'Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron organise, en partenariat avec la Ville d'Amboise, une course cycliste dans le centre-ville d'Amboise.
Le Criterium d'Amboise est ouvert aux coureurs de 2ème et 3ème catégorie juniors et passOpen.
Circuit de 1,85 km à parcourir 40 fois soit une distance de 74 km.
Un classement par point tous les 5 tours et de nombreuses primes tout au long de cette organisation. Une remise des prix vers 22h, square des AFN.

Le stationnement sera interdit :

De 16h à 23h, depuis l'intersection avec la rue Jean-Jacques Rousseau, sur le quai du Général de Gaulle (de part et d'autre du quai) jusqu'à l'intersection avenue de Tours avec la rue Marcel Nay, (de part et d'autre de l'avenue), rue Marcel Nay, rue Paul-Louis Courier et la rampe Est de « Chargé ».
De 13h à 24h, sur l'ensemble des parkings des AFN et Max Ernst, quai du Général de Gaulle sauf aux véhicules inhérents à l'organisation et à la sécurité de la manifestation.
À partir de 23h, sur l'ensemble des parkings du Mail et du kiosque.

La circulation sera interdite :

De 19h à 23h sur le parcours du Critérium, sauf aux usagers allant sur Chargé, depuis la rue Jean Jacques Rousseau via le quai de Gaulle :
Depuis l'intersection des ponts Maréchal Leclerc, sur le quai du Général de Gaulle RD 751 (de part et d'autre du quai) jusqu'à l'intersection avenue de Tours avec la rue Marcel Nay, (de part et d'autre de l'avenue), rue Marcel Nay et rue Paul-Louis Courier.
La circulation sera mise en double sens sur la rampe Est du Pont Leclerc.
Les rues adjacentes à ce parcours seront barrées au niveau des intersections par les organisateurs.

Des déviations seront mises en place par les rues suivantes :

Pour les usagers venant de Tours sur la RD 751 en direction de Chaumont sur Loire : rue de Choiseul, avenue de Chanteloup, avenue des Montils et avenue Léonard de Vinci.
Pour les usagers venant de Chaumont sur Loire sur la RD 751 en direction de Tours : ponts du Maréchal Leclerc et rue de Blois (RD 952).
Pour les usagers voulant accéder au centre-ville en provenance de la RD 431 via la RD 952 et de la RD 751 : rampe Est des Ponts Maréchal Leclerc, rue du Clos de Belle Roche, rue de Bel Air, rue de la Malonnière, rue du Clos Lucé et avenue Léonard de Vinci.
Pour les usagers venant de l'avenue Léonard de Vinci vers le centre-ville suivant leurs destinations :
Pour rejoindre le pont du général Leclerc : place Richelieu, rue Joyeuse, rue d'Orange, rue Jean-Jacques Rousseau et quai du général de Gaulle.
Pour rejoindre l'avenue de Tours : rue du Cardinal Georges d'Amboise, rue de Mosny, avenue des Montils, avenue de Chanteloup et rue de Choiseul.